

LA FAMILLE DE JACQUES DE ROBERT HAUTEQUERE, FILS DE MICHEL DE ROBERT BIROS, EPOUX DE NANON DE GRENIER VIDALENS

1706-1824 CENT VINGT ANS DE LA VIE D'UNE FAMILLE DE GENTILSHOMMES VERRIERS PROTESTANTE D'ARIEGE

Comme beaucoup d'entre vous, chers cousins, nous étions épisodiquement saisis, à Rieutailhol, par la fièvre généalogique, avant même la réédition du livre d'Elisée de ROBERT, puisque nous avons la chance d'avoir encore un exemplaire de celui de 1899 : d'où descendions-nous, jusqu'où remontions-nous, où nous menaient nos parentés ?

C'est en trouvant une cassette, à la maison, avec toute une liasse de papiers, que nous avons mieux fait connaissance avec une partie de nos ancêtres : il s'agit de la famille de Jacques de ROBERT HAUTEQUERE, fils de Michel de ROBERT BIROS, époux de Nanon de GRENIER VIDALENS, et des descendants de l'un de leurs fils, Charles de ROBERT PONTIES, époux de Jeanne de ROBERT MONNER, leur fils Jean de ROBERT PONTIES, époux de Catherine de GRENIER LAPLANE, puis trois femmes: Gabrielle de ROBERT PONTIES, épouse de François de ROBERT LAFREGEYRE, leur fille Nina, épouse de Jean de VERBIZIER, et Mathilde, fille de ces derniers, qui épousa Emile DAGAIN, le grand-père de Jean.

Les pièces que nous avons trouvées sont au nombre de 54. Les études historiques sont devenues avides de ces archives familiales qui, au-delà de l'anecdote ou des amusements familiaux, apportent parfois une preuve tangible à des questions en suspens.

Il serait peut-être fastidieux d'énumérer ici toute cette liste qui comporte quelques certificats de mariage ou de baptême, des actes notariés pour une affaire de succession, des lettres, des billets, et deux livrets de dépenses concernant une verrerie et d'autres pièces encore.

Parmi les points intéressants, on peut relever : la parenté "par les femmes" qui n'est pas toujours perceptible dans les généalogies, l'appartenance de presque tous ces descendants de Jacques et de Nanon et leurs alliés, vivant autour de 1745, à la fameuse liste des condamnés de 1746, telle qu'elle apparaît dans le Jugement du Roy, la "découverte" que Nanon était la tante des trois frères de GRENIER VIDALENS, condamnés plus tard, en 1762, et quelques précisions concernant la vie professionnelle des verriers, à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème. Ce travail est loin d'être terminé, il manque une présentation écrite convenable, et une étude plus approfondie des livrets de dépenses, qui suivront.

Marie-Geneviève DAGAIN (de ROBERT LASSAGNE)